

Réf: Dossier 337346

Avis de constitution

SOCIETE « EXPLOITATION DE CARRIÈRE ET MINERAL » en abrégé « ECM »

Siège ABIDJAN YOPOUGON AZITO VILLAGE, Lot 20,
Ilot 169

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Aout 2024, et enregistrés au CEPICI le 16 Aout 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXPLOITATION DE CARRIÈRE ET MINERAL » en abrégé « ECM »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :
CARRIERE DE SABLE, DE GRAVIER, DE CIMENT, LATERITE, CARRIERE DE PIERRE ET TERRE PRECIEUSE, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON AZITO VILLAGE, Lot 20, Ilot 169

Dirigeant(s) M EZAN ADJEVI UBRICH CONSTANT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07608 du 20/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56315/GTCA/RC/2024 du 20/09/2024

